



les gendarmes ont interrogé mon fils de 9 ans seul

Par **dumfred54**, le **25/04/2012** à **23:01**

mon fils de 9 ans c'est fait taper par deux enfants de 12 ans,il est rentré en pleurant,voyant sa, mon mari à interpellé les deux enfants en les rouspetants,l'une des mamans des deux enfants était la pendant toute la scène,et les parents de l'autre ont porté plainte en citant que mon mari l'avait menacé de mort,alors que c'est faux,la maman qui était présente aurait pu témoigner,mais les gendarmes ont juste interrogé les enfants ,donc mon fils tout seul face à deux gendarmes je ne sais ce qui s'est passé et je ne sais ce qui lui ont fait dire,pour moi il leur fallait un coupable,la déposition je l'ai signé sans avoir trop lu car j'ai pris peur,mes enfants allaient reprendre l'école,j'ai signé rapidement et je suis parti,ma question est les gendarmes ont ils le droit d'interroger des enfants mineurs sans aucun parents avec eux?